

A Palaiseau, le 21/03/23



17-19 cours Pierre Vasseur  
91120 PALAISEAU  
Tél : 01 85 37 13 15  
Courriel : ce.0912433a@ac-versailles.fr

## REGLEMENT DE CONSULTATION

### PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DE L'INTERNAT

**Pouvoir adjudicateur** : Monsieur BARRO Franck (Proviseur)

Lycée International de Palaiseau Paris Saclay  
19 cours Pierre Vasseur  
91120 PALAISEAU

**Personne à contacter** : Mme DEVAULT-DEJOIE Sylvie (Gestionnaire)

Tel : 01 85 37 13 15 ou 06 81 22 85 89  
Courriel : [int.0912433a@ac-versailles.fr](mailto:int.0912433a@ac-versailles.fr)

#### Critères d'attribution

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité des services associés  
55%
- Prix  
45%

#### Date limite de remise des offres

Vendredi 28/04/2023 à 12h00 (*Heure de Paris*)

#### Transmission des offres

En déposant vos offres sur cette plateforme

#### Article 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le titulaire du présent marché devra assurer la surveillance, le gardiennage et la sécurité des personnes et des biens au sein de l'internat du Lycée International de Palaiseau Paris Saclay, sis au 17 cours Pierre Vasseur – 91120 PALAISEAU

Cet internat hébergera des étudiants en Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES) :

Année scolaire 2023-2024 : près de 30 élèves

Année scolaire 2024-2025 : près de 60 élèves

Année scolaire 2025-2026 : près de 90 élèves

L'internat se situe au 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étage du lycée

La sécurité des étudiants induit un filtrage et un contrôle d'accès qui exigent une rigueur déterminante dans la prestation.

Les prestations doivent permettre de :

- assurer la sécurité incendie,
- surveiller l'accès aux locaux de l'établissement,
- prévenir, d'intervenir et de contrôler toute action suspecte sur le site
- accueillir, de renseigner, de filtrer toute personne qui en demande l'accès
- secourir tout individu en difficulté.
- mettre en oeuvre la procédure d'évacuation et d'alerte des services de secours en cas de nécessité

### **Article 2 : DUREE DU MARCHÉ**

Le présent marché est conclu pour une durée d'une année à compter du lundi 04/09/23, puis renouvelable par reconduction expresse 2 fois maximum.

### **Article 3 : PRIX**

Les prix indiqués dans le contrat sont fermes et définitifs pour la 1<sup>ère</sup> année. Si les tarifs sont amenés à évoluer lors des reconductions de contrat, la formule de révision des prix devra figurer au contrat initial et donc à la proposition.

### **Article 4 : PAIEMENT ET FACTURATION**

Le paiement est effectué mensuellement à terme échu. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

La facture mensuelle, fonction des heures effectuées, sera déposée sur la plateforme CHORUS PRO. Sa date de dépôt fera seule courir le délai de paiement de 30 jours.

### **Article 5 : FORME DU MARCHÉ**

Marché passé selon une procédure adaptée en application des dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Ce marché ne fera pas l'objet de sous-traitance en raison de sa spécificité et du caractère sensible des prestations exigées : sécurité des personnes.

### **Article 6 : PROFIL DE LA SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE**

En raison de la sensibilité de la prestation (sécurité des élèves), la solidité financière et l'expérience de la société dans le domaine de l'Education Nationale seront déterminantes. Elle sera jugée en fonction :

- Du montant du capital social
- Du montant du chiffre d'affaires
- Du nombre de salariés
- Du nombre de personnels mis à disposition du lycée si son offre est retenue et sa réactivité en cas d'absence de personnels
- Des références dans le domaine de l'Education Nationale sur justificatifs récents

### **Article 7 : DESCRIPTION DES MISSIONS**

#### Missions de surveillance et de gardiennage (liste non exhaustive)

- Contrôler strictement l'accès au bâtiment et vérifier systématiquement les identités
- Confectionner les « cartes clef » pour l'accès aux chambres
- Effectuer des rondes de surveillance nocturne pour constater toute anomalie (locaux restés ouverts ou éclairage restés allumés)
- Consigner tous les événements sur la main courante
- Assurer la mise en sécurité des installations techniques
- Collaborer et intervenir en cas de besoin majeur avec la personne d'astreinte habilitée
- Secourir les personnes et intervenir sur dysfonctionnement et incident
- Vérifier la fermeture du bâtiment
- Maintenir propre et en bon état la loge et le matériel qui s'y trouve
- Appliquer le règlement de l'internat voté par le Conseil d'Administration du lycée

### Missions de sécurité / incendie (liste non exhaustive)

- Vérifier l'état des installations SSI et intervenir en cas de problème
- Porter secours aux personnes victimes de malaises ou d'accidents
- Appliquer les consignes en cas d'incendie et alerter les services de secours (pompiers, police) en relation avec la personne d'astreinte professionnelle habilitée.
- Etre à la disposition des services de secours en cas de crise
- Alerter et accompagner les services de dépannage sur le site en cas de problème, en liaison avec la personne d'astreinte (panne d'électricité, fuite d'eau, ....)
- Collaborer et intervenir en cas de besoin majeur avec la personne d'astreinte habilitée

### **Article 8 : QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DES AGENTS**

Les personnels affectés à la surveillance doivent posséder au minimum les qualifications suivantes :

- Habilitation H0B0
- Qualification SSIAP1 et attestation de recyclage
- Trois années d'expérience
- Formation de secourisme (AFPS, SST, ...)
- Formation théorique et pratique sur l'incendie et la manipulation d'extincteurs (eau, poudre et CO2)
- Une expérience dans le domaine de l'Education Nationale est fortement recommandée

Le titulaire du marché devra fournir l'agrément préfectoral pour chacun des agents qui assurera les prestations sur le site.

Ils devront en outre parler et écrire couramment le français

- Tenue des agents : Conformément à la législation en vigueur, tout salarié d'une société privée de sécurité doit revêtir une tenue professionnelle

### **Article 9 : DESCRIPTION DU SITE ET PARTICULARITES**

- Internat du lycée sis au **17** cours Pierre Vasseur (l'entrée du lycée est situé **19** cours Pierre Vasseur)
- Horaires de prestation (nuit et weekend) :
  - Nuit : 18h00 - 8h00 Du lundi soir au lundi matin, soit 7 nuits par semaine
  - Journée : 8h - 18h Du samedi matin au dimanche soir et jours fériés
- Base : estimation de 242 nuits travaillées, 31 weekends et 6 jours fériés soit 36 semaines correspondant au calendrier scolaire 2023-2024
- Soit : - du lundi 04/09/23 à 18h au samedi 21/10/23 à 12h
  - du lundi 06/11/23 à 18h au samedi 23/12/23 à 12h
  - du lundi 08/01/24 à 18h au samedi 10/02/24 à 12h
  - du lundi 26/02/24 à 18h au samedi 06/04/24 à 12h
  - du lundi 22/04/24 à 18h au samedi 06/07/24 à 12h

Ce volume devrait être similaires les années suivantes

- Absence de gardiennage pendant les congés scolaires (petites vacances et grandes vacances scolaires)